



MINISTÈRE DES SPORTS

**DOSSIER DE DEMANDE D'AMENAGEMENT
POUR L'ACCES DES PERSONNES HANDICAPEES
AU BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE,
DE L'EDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT**

(Art 2, 29 et 30 de l'arrêté du 18/04/2002)

NOM :PRENOM

DATE ET LIEU DE NAISSANCE :

PROFESSION :

NIVEAU SCOLAIRE :

ADRESSE

TELEPHONE : :

DIPLOMES SPORTIFS ou ATTESTATION DE NIVEAU TECHNIQUE (joindre les photocopies)

.....
.....

FORMATION OU EXAMEN FAISANT L'OBJET DE LA DEMANDE :

.....

Vous êtes-vous déjà présenté(e) à l'examen ou au test d'entrée en formation ?

OUI . NON .

DATES ET LIEUX DES SESSIONS :

.....
.....

AVEZ-VOUS ACQUIS DES GROUPES D'EPREUVES, DES U.C. ? LESQUELLES ? (joindre les attestations)

.....
.....
.....



MINISTÈRE DES SPORTS

NATURE DE L'AMÉNAGEMENT DEMANDE :

.....
.....
.....

NATURE DU HANDICAP (*) :

(cocher la case correspondante à votre handicap)

- moteur (membre supérieur, inférieur, colonne vertébrale..)
- sensoriel (vue, audition,...)
- autre

PERSPECTIVE DE PROFESSIONALISATION :

.....
.....
.....

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus.

A....., le.....

Signature

Avis du Directeur Régional et Départemental de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale

Cachet et signature

(*) joindre au dossier, sous pli cacheté un certificat médical décrivant de façon détaillée le handicap justifiant la demande du candidat datant de moins de trois mois à la date de dépôt et l'avis du médecin-conseiller, fondé sur l'examen du dossier médical du candidat quant à son handicap par rapport à l'option sportive envisagée (pratique et encadrement).

Joindre toutes pièces utiles à l'étude du dossier